



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/987
10 March 2011

FRENCH
Original : ENGLISH

853ème séance plénière

PC Journal No 853, point 6 de l'ordre du jour

DÉCISION No 987
THÈMES POUR LA DEUXIÈME PARTIE DE LA RÉUNION SUR LA
MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA
DIMENSION HUMAINE

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 476 (PC.DEC/476) du 23 mai 2002 concernant les modalités des réunions de l'OSCE sur les questions relatives à la dimension humaine,

Se référant à sa Décision No 986 (PC.DEC/986) relative aux dates de la Réunion de 2011 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine,

Décide de retenir, pour la deuxième partie de la Réunion de 2011 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, les thèmes suivants : « Élections démocratiques et observation électorale », « Liberté de circulation » et « Renforcement de la mise en œuvre des engagements de l'OSCE se rapportant aux Roms et aux Sintis ».